

Budget 2018 de Paris : un budget utile aux Parisiens

Le Conseil de Paris débat lundi du budget 2018 de la collectivité. Si le contexte national pèse une fois encore sur les finances locales, la capitale réussit à nouveau à conjuguer le développement des services publics utiles aux Parisiens, les investissements d'avenir et la solidarité avec les autres collectivités, tout en faisant preuve de sobriété sur ses dépenses de fonctionnement.

« À travers ce budget, fruit d'un travail collégial très positif de l'ensemble de la majorité municipale, nous renforçons notre action pour, d'un même mouvement, améliorer la qualité de vie des Parisiens et relever les grands défis auxquels est confrontée notre ville. C'est en améliorant le service public et en investissant massivement que nous assurons l'avenir de Paris – une ville qui devient chaque année plus inclusive, attractive et durable », salue Anne Hidalgo à la veille du débat budgétaire au Conseil de Paris.

> Un budget sérieux au service de la qualité de vie des Parisiens

En effet, malgré les contraintes nationales, le budget 2018 de Paris confirme la stratégie de sobriété mise en œuvre depuis le début de la mandature par l'Exécutif municipal, à travers une réelle maîtrise des dépenses de fonctionnement, dont l'évolution est limitée à 1%. Le travail fin d'évaluation des politiques publiques et de juste budgétisation permet de réaliser des économies pertinentes tout en maintenant un haut niveau de qualité du service public.

« Avec tous les groupes de la majorité municipale, nous démontrons à nouveau notre détermination à mener à bien notre programme de mandature, par l'articulation réussie entre investissement, solidarités et sobriété », souligne Emmanuel Grégoire, adjoint à la Maire en charge du budget, du financement et de la transformation des politiques publiques.

> Un budget qui préserve le pouvoir d'achat des Parisiens

Comme c'est le cas depuis 2014, les taux des impôts directs – deux fois inférieurs à la moyenne nationale - n'augmenteront pas en 2018. Cet engagement ferme de la mandature vise à prendre en compte le poids du coût du logement dans le budget des ménages parisiens.

> Les priorités de mandature à destination des Parisiens sont réaffirmées

Logement : 435 M€ sont prévus au BP 2018 pour le développement du logement, et notamment du logement social. Cela permettra de poursuivre notre politique de préemptions dans le secteur diffus, destinée à lutter contre la vente à la découpe et d'accroître l'offre de logements sociaux sur l'ensemble du territoire.

Plan climat : Dès 2018, 400M€ seront mobilisés pour la mise en œuvre du nouveau Plan climat, qui vise à faire de Paris une ville neutre en carbone et utilisant 100% d'énergies renouvelables d'ici à 2050. Cet engagement implique notamment la rénovation de 4500 logements par an, la poursuite du contrat de performance énergétique des écoles, l'ouverture de 30 hectares d'espaces verts supplémentaires, un investissement de près de 200M€ pour développer les mobilités, notamment les transports collectifs et pistes cyclables. Il s'agit à la fois d'améliorer la qualité de vie et de lutter contre le changement climatique.

Quartiers populaires : depuis le début de la mandature, la priorité est donnée à l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers populaires. Alors que la suppression d'un grand nombre d'emplois aidés va fortement fragiliser le tissu associatif local et que des incertitudes pèsent sur les crédits de l'Etat pour 2018, Paris réaffirme son engagement pérenne en faveur des quartiers populaires. Ainsi, le budget consacré aux quartiers de la Politique de la Ville, et notamment à leur tissu associatif, est conforté en 2018.

Propreté : dans le domaine de la propreté et de la collecte des déchets, Paris poursuivra en 2018 ses efforts en consacrant une enveloppe de 550M€ à la mise en œuvre du plan de renforcement de la propreté, adopté au printemps 2017 par le Conseil de Paris.

Petite enfance : dans le cadre de la stratégie parisienne pour l'enfance et les familles, ce sont 1 120 nouvelles places de crèche qui seront ouvertes en 2018. Plus de 515 M€ sont dédiés cette année aux familles et au secteur de la petite enfance

Personnes âgées : dans le cadre du schéma « Seniors à Paris 2017-2021 », la Ville consacrera 293 M€ aux politiques en faveur des personnes âgées. Cela permettra notamment de financer 95 nouvelles places en EHPAD.

> Une contribution toujours significative à la solidarité territoriale nationale et francilienne

Paris sera une fois encore la commune la plus solidaire de France : elle apportera à elle seule 58% de l'effort de péréquation à l'échelle régionale et 22% à l'échelle nationale. En tenant compte des charges de centralité qu'elle est amenée à supporter, ce sont plus d'1,3 Md€ de son budget qui seront redistribués aux habitants de l'Ile-de-France et de toute la France.

> Un endettement maîtrisé

En 2018, le haut niveau d'autofinancement des investissements, financés à 69% par des ressources propres, permettra de limiter le recours à l'emprunt et la progression de la dette. Paris restera par conséquent l'une des collectivités les moins endettées de France, à hauteur de 2 288 € par habitant contre 2 800 à plus de 4 000 € dans les autres grandes métropoles.

Contact presse : presse@paris.fr / 01.42.76.49.61